

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Généralités :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M20-0004735

89801

Autres

**MUPRAS
RECEPTION 9**

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3714 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENT MOHAMMED RKIA

Date de naissance : 01-01-1964

Adresse : BLOC A N° 28 DERRUA

Tél. : 06 42 01 75 21 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/09/21

Nom et prénom du malade : Saadeddine RKIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète T.2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DERRUA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 13/09/21

HOUAIKH AFAF
Médecine Générale
El Wahda II N°107 1er étage
Sidi Bouzid, Tel: 0522 53 20 10

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/21	c		15000	JOVIAIKH AFAT Médecine Générale 11-03-2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <u>13</u> <u>09</u> <u>2021</u>		<u>63170</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr.Khalid HADAR Médecin Radiologue	13 Sept 2021	B.130	150DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. Chouaikh AFAF
Médecine Générale

107, Lot El Wahda II - 1er Etage
Deroua - Tél.: 05 22 53 20 70

الدكتورة الشويخ عفاف
الطب العام

107، تجزئة الوحدة II، الطابق الأول
الدروة، الهاتف : 05 22 53 20 70

Deroua, le

١٣/٠٩/٢١

الدروة، في

D- R Hia Saadaoui

44,70

1.

Diamicron 60

1S

Ref. + 3 mois

1cp matin

7S

midi Apr.R

19,00

2-

ADO 850 mg x 21j

850

63,70

midi Apr.R

+ 3 mois

LOT : 4090
UT. AV : 10-23
P.P.V : 19 DH 00



HOUAIKH AFAF
Médecine Générale
El wahda II
Deroua, Tel: 0522 53 20 70



DEMANDE D'EXAMEN

le 13/09/21

Mme Saadaoui Rkia

- Groupe sanguin
- Sérologie de la syphilis
- β -HCG plasmatique
- Sérologie de la rubéole
- NFS
- Sérologie de la toxoplasmose
- Glycémie à jeun
- Sérologie H.V.B
- Hb A1C
- Sérologie H.V.C
- Bilan d'hémostase
- Sérologie du CMV
- Créatinine sanguine
- Sérologie HIV
- Urée sanguine
- CRP
- ECBU
- Glycosurie
- Albuminurie





L.A.M.M

مختبر مخلوف
للتحاليلات الطبية

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie

DEROUA le: **13/09/2021**

FACTURE N° 3021/21

Médecin

Nom du patient **MME SAADAoui RKIA**

Examens **- HBA1C- GLY**

Cotation **B 130**

Montant **150,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT CINQUANTE DIRHAMS

Dr.Khalid HADER
Médecin Biologiste

ICE : 002397299000057

INPE

INPE





L.A.M.M

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie

Prélèvement du : 13/09/2021 à 11:35

Résultats édités le: 13/09/2021



MME SAADAOUI RKIA

Dossier N° 21I209

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

GLYCEMIE A JEUN.....: 1,88 g/l
(Technique : Colorimétrie enzymatique) 10,45 mmol/l

- 0.70 à 1.10 g/L : Taux normal
- Entre 1.10 et 1.26 g/L : Diminution de la tolérance au glucose
- > 1.26 g/L : Sujet diabétique

HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C -
(Technique HPLC sur Automate TOSOH-GX)

Résultat..... 10,5 %

Profil du patient

Sujet non diabétique
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux
Diabète de type 2 traité par l'insuline
Patients avec insuffisance rénale chronique
Patients avec antécédents cardio-vasculaires
Diabète de type 1
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être

HBA1C cible

4 à 6 %
Inf à 6,5 %
Inf à 7 %
Inf à 7,5 %
Inf à 8 %
Inf à 7 %
Inf à 6,5 %

Total de pages: 1

